

Carte n°12 : Dénomination des habitats présents au sein du territoire communal de Fleurey-sur-Ouche



V.2.2- Description des habitats

V.2.2.1 Les prairies maigres de fauche

Couvrant une cinquantaine d'hectares du territoire communal, les prairies maigres de fauche occupent principalement les coteaux calcaires qui surplombent la vallée de l'Ouche.

Le cortège floristique identifié est dominé par les graminées et les fabacées : Fromental, Brome mou, Fétuque rouge, Dactyle aggloméré, Ivraie, Orge des rats, Pâturin des prés, Trèfle violet, Lotier corniculé, Gesse des prés..., accompagnées de Plantain lancéolé, Centaurée jacée, Grande berce, Pissenlit, Marguerite, Cirse des prés, Pâquerette, Salsifis des prés, Renoncule bulbeuse, Renoncule âcre...

En fonction de la situation topographique et des caractéristiques de la roche-mère, le cortège s'enrichit d'espèces de pelouses calcicoles sur les coteaux calcaires : Petite Sanguisorbe, Brome érigé, Panicaut champêtre... ou d'espèces de prairies hygroclines dans la vallée de l'Ouche sur alluvions fluviales : Colchique d'automne, Houlque laineuse, Trèfle blanc...



Prairie maigre de fauche en contre-bas d'un coteau calcaire, Fleurey-sur-Ouche



Prairie maigre de fauche, vallée de l'Ouche

Du point de vue phytosociologique, les prairies maigres de fauche présentes à Fleury-sur-Ouche relèvent de la classification suivante :

Classe *Arrhenatheretea elatioris* Braun-Blanq. 1949 nom. nud.

Ordre *Arrhenatheretalia elatioris* Tüxen 1931

Alliance *Arrhenatherion elatioris* W.Koch 1926

La prairie maigre de fauche est déterminante pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elle porte le code EUNIS E2.22 (elle figure également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 6510).

V.2.2.2 Les pâtures mésophiles extensives

Elles couvrent presque 130 hectares du territoire communal et sont quasi exclusivement localisées dans la vallée de l'Ouche. Conduites majoritairement de façon extensive, elles se rapprochent par leur cortège floristique des prairies maigres de fauche de la vallée.

Les graminées dominent le fond prairial : Ray-Grass, Agrostide capillaire, Dactyle aggloméré, Fromental, Houlque laineuse, Fétuque des prés, Pâturin des prés, Pâturin commun, Crételle, accompagnées de dicotylédones : Céraiste commun, Trèfle blanc, Trèfle violet, Euphorbe réveil-matin, Flouve odorante, Brome faux-orge, Renoncule âcre...



Pâturage extensif, vallée de l'Ouche

Du point de vue phytosociologique, les pâturages mésophiles extensifs relèvent de la classification suivante :

Classe *Arrhenatheretea elatioris* Braun-Blanq. 1949 nom. nud.

Ordre *Trifolio repentis - Phleetalia pratensis* H.Passarge 1969

Alliance *Cynosurion cristati* Tüxen 1947

Les prairies pâturées mésophiles portent le code EUNIS E2.11. Elles ne sont pas déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne-Franche-Comté.

V.2.2.3 Les prairies hygrophiles

Les prairies hygrophiles sont peu fréquentes et cantonnées uniquement à la vallée de l'Ouche. Elles couvrent moins de 1 ha de la superficie communale.

Ce sont des pâturages qui apparaissent à la faveur de zones déprimées au sein de la vallée. Le fond prairial est dominé par des espèces hygrophiles : Renoncule rampante, Fétuque élevée, Cardamine des prés, Myosotis des marais, Agrostide à stolons, Patience à feuilles crépues, accompagnées d'espèces hydroclines : Pâturin commun, Grande berce, Potentille rampante, Houlque laineuse, Patience à feuilles obtuses et mésophiles : Ray-Grass, Crételle, Fétuque des prés, Flouve odorante...

Une pâture hygrophile se démarque de l'ensemble ; il s'agit de la prairie humide à Vulpin de Rendle (*Alopecurus rendlei*). Plutôt rare dans un contexte calcaire, on l'observe plus facilement au sein des grandes plaines alluviales (Saône, Seille...). L'espèce n'est d'ailleurs pas citée par le CBNBP.



Prairie hygrophile à Renoncule rampante, vallée de l'Ouche



Prairie hygrophile à Vulpin de Rendle, Fleurey-sur-Ouche

Du point de vue phytosociologique, les pâtures mésophiles extensives relèvent de la classification suivante :

Classe *Agrostietea stoloniferae* T. Müll. et Görs 1969

Ordre *Potentillo anserinae* - *Polygonetalia avicularis* Tüxen 1947

Alliance *Potentillion anserinae* Tüxen 1947

Les prairies hygrophiles portent le code EUNIS E.43. Elles ne sont pas déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne-Franche-Comté.

V.2.2.4 Les roselières à Baldingère et Glycérie flottante

Cet habitat est anecdotique sur le territoire communal. Il subsiste une petite station de quelques ares dans la vallée de l'Ouche, au sein des pâtures, colonisant une baissière dont les sols sont engorgés une partie de l'année, entourée d'une strate arbustive haute composée de Saule fragile.

Le cortège floristique est peu diversifié, formé principalement de Baldingère, Glycérie flottante et de Renoncule rampante. D'autres espèces hygrophiles complètent le cortège floristique : Myosotis des marais, Véronique des ruisseaux, Renouée persicaire.



Roselière enfrichée à Baldingère et Glycérie flottante, Fleurey-sur-Ouche

Du point de vue phytosociologique, les roselières à Baldingère et Glycérie flottante relèvent de la classification suivante :

Classe *Phragmito australis - Magnocaricetea elatae* Klika in Klika et Novák 1941

Ordre *Phragmitetalia australis* W.Koch 1926

Alliance *Phragmition communis* W.Koch 1926

Les roselières à Baldingère et Glycérie flottante portent le code EUNIS C3.24. Elles ne sont pas déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne-Franche-Comté.

V.2.2.5 Les pelouses calcaires xéroclines à Brome érigé

Les pelouses calcaires xéroclines à Brome érigé sont bien représentées dans la partie nord du territoire communal où elles colonisent les versants et plateaux calcaires, sur des sols de moyenne épaisseur, là où la dalle calcaire n'est pas à l'affleurement. Elles s'étendent sur une vingtaine d'hectares.

Les pelouses xéroclines sont des formations ouvertes, subissant parfois un enfrichement conséquent (fourrés à Cerisier de Sainte-Lucie et Genévrier) lorsque les pratiques agricoles locales sont abandonnées (fauche saisonnière, pâturage).

Le cortège floristique est largement dominé par le Brome érigé. Il est accompagné de nombreuses autres espèces caractéristiques des pelouses comme : Fétuque de Léman, Petite sanguisorbe, Brize moyenne, Euphorbe petit-cyprès, Hélianthème nummulaire, Fer à cheval, Mélampyre crêté, Potentille de Neumann, Panicaut champêtre... Ce fond floristique est parfois enrichi en orchidées diverses : Orchis bouc, Orchis pyramidal, Ophrys bourdon, Orchis mâle, Orchis militaire...



Pelouse xérocline à Brome érigé, enrichée, Fleurey-sur-Ouche



Pelouse xérocline à Brome érigé, Fleurey-sur-Ouche



Orchis militaris (*Orchis militaire*), Fleurey-sur-Ouche

Du point de vue phytosociologique, les pelouses calcaires xéroclines à Brome érigé relèvent de la classification suivante :

Classe *Festuco valesiacae - Brometea erecti* Braun-Blanq. et Tüxen ex Braun-Blanq. 1949

Ordre *Brometalia erecti* W.Koch 1926

Alliance *Bromion erecti* W. Koch 1926

La pelouse calcaire xérocline à Brome érigé est déterminante pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elle porte le code EUNIS E1.262 (elle figure également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 6210). Lorsque le cortège floristique présente de nombreuses orchidées, l'habitat est défini comme habitat prioritaire.

V.2.2.6 Les pelouses calcaires méso-xérophiles à xérophiles de versant

Comme les pelouses xéroclines, les pelouses méso-xérophiles à xérophiles colonisent les coteaux calcaires du nord de la commune. Elle se développent sur des sols peu épais à superficiels, en situation de versant, dans des secteurs où la roche-mère calcaire affleure. Tout aussi présentes que les pelouses xéroclines, elles s'étendent sur 22 hectares.

Si le fond floristique se rapproche de celui des pelouses xéroclines, il en diffère par la présence d'espèces au caractère xérophile telles : Laïche humble, Séséli des montagnes, Globulaire commune, Hélianthème des Apennins, Libanotis, Thym serpolet, Epiaire droit, Inule des montagnes, Stipe pennée...

L'Inule des montagnes et la Stipe pennée sont des espèces protégées en Bourgogne et leur présence au sein des pelouses méso-xérophiles à xérophiles ajoute à l'enjeu patrimonial fort de cet habitat.

L'enfrichement touche aussi cet habitat et de façon plus prononcée du fait des conditions topographiques peu favorables à une utilisation agricole pastorale.



Pelouse mésoxérophile à xérophile, avec tapis d'Inula montana, Fleurey-sur-Ouche



Pelouse mésoxérophile à xérophile enrichée, Fleurey-sur-Ouche

Du point de vue phytosociologique, les pelouses calcaires xéroclines à Brome érigé relèvent de la classification suivante :

Classe *Festuco valesiacae - Brometea erecti* Braun-Blanq. et Tüxen ex Braun-Blanq. 1949

Ordre *Brometalia erecti* W.Koch 1926

Alliance *Bromion erecti* W. Koch 1926

La pelouse calcaire méso-xérophile à xérophile est déterminante pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elle porte le code EUNIS E1.27 (elle figure également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 6210-3). Lorsque le cortège floristique présente de nombreuses orchidées, l'habitat est défini comme habitat prioritaire.

V.2.2.7 Les pelouses calcaires pionnières xérophiles sur dalle calcaire à Orpins

Cet habitat apparaît en général en mosaïque des pelouses mésoxérophiles à xérophiles, directement sur les dalles calcaires. Le cortège floristique est clairsemé, composé principalement d'Orpins (Orpin blanc, Orpin âcre), de Thym serpolet, de Fétuque glauque, de Fétuque de Léman, de Globulaire commune, d'Epiaire droit.



Dalle calcaire à Orpins, Fleurey-sur-Ouche

Peu développées sur les affleurements calcaires de Fleurey-sur-Ouche, elles couvrent environ 0,36 hectare.

Du point de vue phytosociologique, les pelouses calcaires pionnières xérophiles sur dalle calcaire à Orpins relèvent de la classification suivante :

Classe *Sedo albi - Scleranthetea biennis* Braun-Blanq. 1955

Ordre *Alysso Alyssoidis - Sedetalia Acris* Moravec 1967 (Folia Geobot. Phytotax. Bohemoslov, Praha)

Alliance *Alysso alyssoidis - Sedion albi* Oberd. & T. Müll. in T. Müll. 1961

Les pelouses calcaires pionnières xérophiles sur dalle calcaire à Orpins sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS E1.11 (elles figurent également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 6110-1).

V.2.2.8 Les complexes de pelouses à Séslerie bleue

Ce type d'habitat semi-ouvert se développe sur des pelouses écorchées caractérisées par une sécheresse extrême, un ensoleillement important (exposition sud et sud-ouest) et soumises aux vents et à de fortes variations thermiques journalières et saisonnières. Il s'étend de manière linéaire sur les rebords des corniches calcaires, sur une bande inférieure à 10 mètres et occupe donc des surfaces réduites sur le territoire communal : 1,80 hectare.

Le cortège floristique est composé de Laïche humble, Phalangère rameuse, Séslerie bleuâtre, Germandrée petit-chêne..., en mosaïque avec des associations végétales pionnières sur pierriers et généralement au contact avec la chênaie pubescente.

Du point de vue phytosociologique, les pelouses calcaires xéroclines à Brome érigé relèvent de la classification suivante :

Classe *Festuco valesiacae - Brometea erecti* Braun-Blanq. et Tüxen ex Braun-Blanq. 1949

Ordre *Brometalia erecti* W.Koch 1926

Alliance *Mesobromion erecti* Braun-Blanq. et Moor 1938



Lambeau de pelouse à Séslerie bleue, Fleurey-sur-Ouche

Les pelouses calcaires à Séslerie bleue sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS E4.4311 (elles figurent également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 6170-7).

V.2.2.9 Les fruticées à Genévrier et Cerisier de Sainte-Lucie

Les fruticées à Genévrier et Cerisier de Sainte-Lucie sont développées dans les systèmes de pelouses calcaires méso-xérophiles à xérophiles dont elles constituent le plus souvent un stade d'enrichissement prononcé. Elles sont denses, de moyenne hauteur (1 à 3 m). Elles sont relativement étendues sur le territoire communal, essentiellement dans la partie nord et couvrent environ 30 hectares.

La strate arbustive est composée de : Genévrier, Cerisier de Sainte-Lucie, Epine-Vinette, Viorne lantane, Chêne pubescent, Cornouiller mâle, Baguenaudier.

La strate herbacée comprend les principales espèces des pelouses calcaires : Brome érigé, Fétuque de Léman, Fétuque glauque, Œillet des chartreux, Epiaire droit, Potentille de Neumann...

Il s'agit d'un stade intermédiaire entre la pelouse calcaire et un stade forestier plus mûre (chênaie pubescente, hêtraie-chênaie mésoxérophile). Ce type de fruticée résulte de l'abandon de pratiques agricoles (pastoralisme).



Fourré à Genévrier et Cerisier de Sainte-Lucie, Fleurey-sur-Ouche

Du point de vue phytosociologique, les fruticées à Genévrier commun et Cerisier de Sainte-Lucie relèvent de la classification suivante :

Classe *Rhamno catharticae - Prunetea spinosae* Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962

Ordre *Prunetalia spinosae* Tüxen 1952

Alliance *Berberidion vulgaris* Braun-Blanq. 1950

Les fruticées à Genévrier commun et Cerisier de Sainte-Lucie sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS F3.161 (elles figurent également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 5130).

V.2.2.10 Les fourrés médio-européens sur sols riches

Les fourrés médio-européens sur sols riches sont développés dans les systèmes de pelouses calcaires xéroclines ou des prairies sèches dont elles constituent le plus souvent un stade d'enrichissement prononcé. Elles colonisent des sols plus profonds, à meilleure réserve en eau contrairement aux fourrés à Genévrier. Elles sont denses, de moyenne hauteur (1 à 3 m). Elles sont relativement étendues sur le territoire communal, principalement dans la partie nord et couvrent environ 28 hectares.

La strate arbustive est composée de : Prunellier, Troène, Eglantier, Aubépine monogyne, Ronce des bois, Viorne lantane, Cornouiller sanguin, Erable champêtre...

La strate herbacée se compose d'éléments de pelouses et de prairies : Brome érigé, Fromental, Avoine dorée, Véronique petit-chêne, Potentille de Neumann...

Du point de vue phytosociologique, les fourrés médio-européens sur sols riches relèvent de la classification suivante :

Classe Crataego monogynae - Prunetea spinosae Tüxen 1962

Ordre Prunetalia spinosae Tüxen 1952

Alliance Carpino betuli - Prunion spinosae Weber 1974



Fourré médio-européen sur sol riche, Fleurey-sur-Ouche

Les fourrés médio-européens sur sols riches portent le code EUNIS F3.11. Ils ne sont pas déterminants pour les ZNIEFF en région Bourgogne-Franche-Comté.

V.2.2.11 Les falaises calcaires plus ou moins végétalisées

Des falaises calcaires datant du Jurassique affleurent sur le territoire communal. Les plus connues d'entre elles sont les "Roches d'Orgères", qui longent la vallée de l'Ouche.



Roches d'Orgères à Fleurey-sur-Ouche

Les parements rocheux sont plus ou moins colonisés par une végétation adaptée aux conditions de sécheresse importante et à la quasi absence de sols. On y observe des mousses, des lichens, quelques fougères comme la Capillaire des murailles, la Doradille des murailles mais également des graminées : Séslerie bleue, des Carex : Laïche humble et des dicotylédones spécialisées : Drave de printemps, Drave faux-Aïzon, Campanule à feuilles rondes, Orpin acre, Orpin blanc...



Touffes de Séslerie bleue, roches d'Orgères

Les falaises calcaires plus ou moins végétalisées sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS H3.21 (elles figurent également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 8210).

V.2.2.12 Les hêtraies-chênaies xéroclines

Cette formation forestière est l'habitat le plus répandu du territoire communal puisqu'il couvre 1 284 hectares, faisant de Fleurey-sur-Ouche une commune forestière.

Ce sont des forêts conduites principalement en taillis-sous-futaie, plus rarement en taillis, en position de plateau ou de versant plus ou moins pentu, sur des substrats riches en bases (calcaires, limons de couverture). Les sols sont plus ou moins épais, à humus très actif (eumull à mésomull), de type Calcosols, Calcisols ou plus rarement Brunisols.

La strate arborescente est composée de Hêtre, Charme, Chêne sessile, Erable champêtre, associée à une strate arbustive présentant des espèces neutrocalcicoles : Viorne lantane, Troène, Lauréole, Camérisier à balais, Groseillier rouge...

La strate herbacée est formée d'espèces prospérant sur les sols riches en bases : Aspérule odorante, Brachypode des bois, Laîche glauque, Mercuriale pérenne, Campanule gantelée, Renoncule tête d'or, Herbe à Robert, Gouet tacheté... Le Lierre grimpant (*Hedera helix*), espèce à large amplitude trophique, constitue le fond du cortège floristique herbacé.



Hêtraie-chênaie xérocline, Fleurey-sur-Ouche

Du point de vue phytosociologique, les hêtraies-chênaies xéroclines relèvent de la classification suivante :

Classe *Carpino betuli - Fagetea sylvaticae* Jakucs 1967

Ordre *Fagetalia sylvaticae* Tüxen in Barner 1931

Alliance *Carpino betuli - Fagion sylvaticae* Bœuf, Renaux & J.-M. Royer in R. Bœuf 2011

Les hêtraies-chênaies xéroclines sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS G1.631 (elles figurent également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 9130-5).

V.2.2.13 Les hêtraies-chênaies mésoxérophiles de versant

Ce sont des forêts conduites principalement en taillis, plus rarement en taillis-sous-futaie, développées sur les versants calcaires plus ou moins pentus, sur des sols calcaires peu épais ou à forte charge caillouteuse.

La strate arborescente est composée de Hêtre, Chêne sessile, Erable champêtre, Charme et la strate arbustive, en plus des espèces calcicoles citées précédemment, s'enrichit en calcaricoles strictes : Buis, Cornouiller mâle, Groseillier à maquereau, Nerprun purgatif, Petit Fragon. Le Buis peut former une strate dense, presque impénétrable. A noter qu'à Fleurey-sur-Ouche, la majorité des sous-bois de Buis observés est dépérissant.



Sous-bois de Buis dépérissant, Fleurey-sur-Ouche

La strate herbacée est riche d'espèces calcaricoles : Laïche blanche, Laïche digitée, Digitale jaune, Géranium sanguin, Dompte-venin, Lis martagon, Mélite à feuilles de Mélisse, Asaret d'Europe, Sceau de Salomon odorant, Primevère officinale, Garance voyageuse, Violette étonnante... **Le lis martagon est une espèce déterminante pour les ZNIEFF.**



Lilium martagon (Lis martagon, Fleurey-sur-Ouche)

L'habitat présente une couverture moyenne sur le territoire communal : il s'étend sur 86 hectares.

Du point de vue phytosociologique, les hêtraies-chênaies mésoxérophiles relèvent de la classification suivante :

Classe *Carpino betuli - Fagetea sylvaticae* Jakucs 1967

Ordre *Fagetalia sylvaticae* Tüxen in Barner 1931

Alliance *Carpino betuli - Fagion sylvaticae* Bœuf, Renaux & J.-M. Royer in R. Bœuf 2011



Hêtraie-chênaie mésoxérophile de versant, Fleurey-sur-Ouche

Les hêtraies-chênaies mésoxérophiles sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS G1.661 (elles figurent également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 9150-4).

V.2.2.14 Les chênaies pubescente et sessiliflore xérophiles de versant

Les chênaies pubescente et sessiliflore xérophiles de versant sont des taillis d'aspect rabougri, apparaissant en général en bas de corniche calcaire, entre la chênaie pubescente de rebord de plateau et la hêtraie-chênaie mésoxérophile. Elles se développent sur des sols de faible épaisseur, calcaires, à très forte charge caillouteuse, sur des versants pentus. Elles sont moyennement étendues et couvrent une surface de 54 hectares.

La strate arborescente se confond presque avec la strate arbustive du fait de la faible hauteur des essences. Le taillis est dominé par le Chêne sessile et le Chêne pubescent, associés à l'Alisier blanc, le Tilleul à grandes feuilles, le Pommier sauvage...

La strate arbustive est dense et diversifiée : Buis, Cerisier de Sainte-Lucie, Noisetier, Genévrier...

La strate herbacée est dominée par les graminées caractéristiques des pelouses calcaires : Brome érigé, Sésuvie bleue, Stipe pennée. Quelques dicotylédones complètent le cortège floristique : Germandrée petit-chêne, Thym serpolet, Potentille de Neumann, Orpin âcre, Géranium sanguin, Euphorbe petit-cyprès, Mélite à feuilles de Mélisse... L'Inule des montagnes fréquente également ce type d'habitat.

Du point de vue phytosociologique, les chênaies pubescente et sessiliflore xérophiles relèvent de la classification suivante :

Classe *Quercetea pubescentis* Doing-Kraft ex. Scamoni & H. Passarge 1959

Ordre *Quercetalia pubescenti-petraeae* Klika 1933

Alliance *Quercion pubescenti-petraeae* Braun-Blanq. 1932



Chênaie pubescente et sessiliflore xérophile de versant, Fleurey-sur-Ouche

Les chênaies pubescente et sessiliflore xérophiles sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS G1.71.

V.2.2.15 Les chênaies pubescentes xérophiles de rebord de plateau

Les chênaies pubescentes xérophiles forment des bouquets d'arbustes, apparaissant en général en rebord de plateau, en surplomb de la chênaie pubescente et sessiliflore xérophile de bas de corniche. Elles prospèrent sur des sols superficiels calcaires, voire à même la dalle fracturée.

Le Chêne pubescent structure une strate arbustive plus ou moins dense dans laquelle s'insère également le Genévrier, le Nerprun purgatif, le Cerisier de Sainte-Lucie, l'Amélanchier.

La strate herbacée est peu différente de l'habitat précédent : la Séslerie bleue domine le cortège avec le Brome érigé, plus discret.

Du point de vue phytosociologique, les chênaies pubescentes xérophiles relèvent de la classification suivante :

Classe *Quercetea pubescentis* Doing-Kraft ex. Scamoni & H. Passarge 1959

Ordre *Quercetalia pubescenti-petraeae* Klika 1933

Alliance *Quercion pubescenti-petraeae* Braun-Blanq. 1932



Chênaie pubescente xérophile de rebord de plateau

Les chênaies pubescentes xérophiles de rebord de plateau sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS G1.71.

V.2.2.16 Les ripisylves et cours d'eau associés

L'Ouche, rivière qui traverse la commune de Fleurey-sur-Ouche, est bordée tant en rive gauche qu'en rive droite, d'une ripisylve arborescente quasi continue. Cette ripisylve est soumise aux crues saisonnières de la rivière et voit ses sols enrichis régulièrement de limons.



Crue de l'Ouche à Fleurey-sur-Ouche, mai 2013 (source FR3 Bourgogne-Franche-Comté)

Ce linéaire boisé est structuré majoritairement par le Frêne élevé et dans une moindre mesure par l'Aulne glutineux. D'autres essences participent à la composition de la ripisylve : Erable champêtre, Erable sycomore, Charme.

La strate arbustive est en général dense : Aubépines monogyne et épineuse, Erables champêtre et sycomore, Troène, Cornouiller sanguin, Houblon, Eglantier..., complètent l'habitat.

La strate herbacée est riche d'espèces nitratophiles et neutrocalcicoles : Moscatelline, Lierre terrestre, Alliaire pétiolée, Géranium herbe à Robert, Gaillet grateron, Ficaire, Benoite des villes, Renoncule tête d'or, Epiaire des bois, Brachypode des bois...

Du point de vue phytosociologique, les ripisylves relèvent de la classification suivante :

Classe *Carpino betuli* - *Fagetea sylvaticae* Jakucs 1967

Ordre *Populetalia albae* Braun-Blanq. ex Tchou 1948

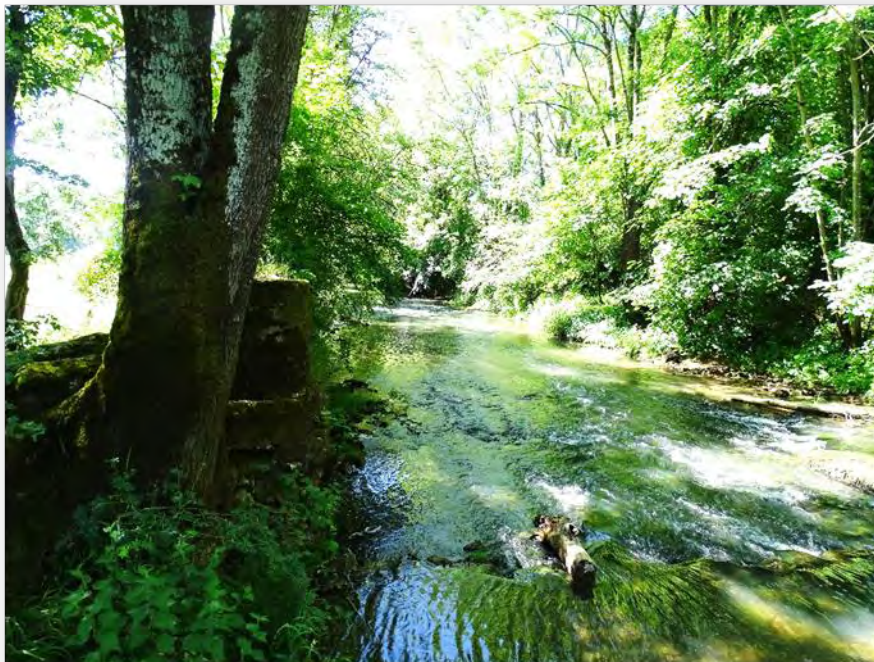
Alliance *Alnion incanae* Pawlowski in Pawlowski, Sokolowski & Wallisch 1928



Ripisylve le long de l'Ouche, Fleurey-sur-Ouche

Les ripisylves à Aulne glutineux et Frêne élevé sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS G1.212 (elles figurent également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 91E0*, en tant qu'habitat prioritaire).

Si les berges de l'Ouche sont agrémentées d'un cordon linéaire boisé, le lit mineur de la rivière abrite ponctuellement un habitat aquatique typique des eaux riches en bases et oxygénées. Caractérisé par la Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*), l'habitat prospère au sein des eaux courantes suffisamment rapides pour que les végétations adaptent leur morphologie (plantes à feuilles rubanées).



Au premier plan, dans le lit de l'Ouche, habitat à Renoncule flottante

Du point de vue phytosociologique, la formation aquatique à Renoncule flottante relève de la classification suivante :

Classe *Potametea pectinati* Klika in Klika & Novák 1941

Ordre *Callitricho hamulatae* - *Ranunculotalia aquatilis* Passarge ex Theurillat in Theurillat, Mucina & Hájek

Alliance *Batrachion fluitantis* Neushäusl 1959

Ce groupement présente un intérêt écologique en assurant un rôle d'épuration des eaux et en servant d'habitat de reproduction et d'alimentation pour la faune (insectes, oiseaux, batraciens...).



Ranunculus fluitans (Renoncule flottante)

Les formations aquatiques à Renoncule flottante sont déterminantes pour les ZNIEFF en région Bourgogne - Franche-Comté. Elles portent le code EUNIS C2.29/C2.34 (elles figurent également à l'annexe I de la Directive habitat faune flore sous le code 3260-6).

V.2.2.17 V.3.2.17- Les autres habitats

Un certain nombre d'habitats à fort degré d'artificialisation complètent l'occupation des sols de la commune. Par ordre d'importance, nous distinguons :

Les cultures. Elles couvrent 655 hectares, ce qui en fait la deuxième entité la plus étendue de la commune de Fleurey-sur-Ouche. Ce sont principalement des cultures céréalières conduites de façon plus ou moins intensive, laissant en général peu de possibilité pour la flore messicole de s'épanouir.

Toutefois, des espèces ont pu être observées comme l'emblématique Adonis couleur de feu (*Adonis flamma* Jacq., 1776), ou la Caucalis à grandes fleurs (*Orlaya grandiflora* (L.) Hoffm., 1814), toutes deux déterminantes ZNIEFF. Les nombreuses études conduites sur le secteur de Beuchail montrent d'ailleurs un enjeu très élevé, en ce qui concerne les espèces messicoles présentes.



Adonis flamma (*Adonis couleur de feu*, source FloreAlpes)



Orlaya grandiflora (*Caucalis à grandes fleurs*)



Culture intensive de céréales, Fleurey-sur-Ouche

Les plantations de conifères exotiques. Ce sont des plantations de Pin noir d'Autriche et dans une moindre mesure de Pin sylvestre ; elles couvrent au minimum 368 hectares du territoire communal. Le Pin noir résiste bien au calcaire et aux sols superficiels, ce qui en fait une alternative économique intéressante par rapport aux feuillus, plus exigeants. En dehors des grands massifs forestiers, il existe de nombreuses petites plantations en timbre-poste (conifères et conifères-feuillus) qui altèrent le paysage. Ces petits boisements couvrent plus de 20 hectares.



Plantation de Pin noir d'Autriche en arrière-plan, Fleurey-sur-Ouche

Haie, alignements d'arbres, jardins, vergers, parcs. Si ces habitats sont communs, ils structurent et animent le paysage local. Ils participent de même à la continuité de la trame verte.



*Haie arbustive et bande enherbée parsemée d'orchidées,
le long de la route de la combe Reubet*

V.3- Conclusion

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC de Fleurey-sur-Ouche ont permis de :

- cartographier l'ensemble des habitats naturels et artificiels présents sur le territoire communal,
- apporter des précisions sur les espèces végétales et notamment de confirmer et compléter les espèces à enjeu patrimonial,
- donner un éclairage sur les espèces invasives, qui se développent de façon plus ou moins importante sur la commune, avec des espèces à surveiller particulièrement (Ambrosie, Renouée du Japon), pour éviter une baisse de la biodiversité et des problèmes de santé publique.

VI. Enjeux de biodiversité

VI.1- Objectifs

La hiérarchisation des habitats est dictée, d'une part par le statut des habitats dans la **réglementation européenne (Natura 2000) et nationale**, et d'autre part par la **fonctionnalité des habitats**.

La fonctionnalité est l'ensemble des fonctions écologiques nécessaires au maintien ou à la pérennité du fonctionnement d'un écosystème ou d'un habitat.

L'analyse du fonctionnement d'un écosystème offre un schéma théorique de fonctions biologiques. Elles sont multiples mais peuvent se décliner selon quatre catégories principales :

- Fonction d'échange ou de transfert (eau, éléments minéraux, matière organique),
- Fonction de filtre physique (ombrage du couvert forestier, assimilation d'éléments chimiques...);
- Fonction de support (végétation) et d'habitats refuges. Les fonctions de support induisent les fonctions d'abris pour la faune. Plus le couvert végétal s'étoffe et se stratifie, plus la faune s'enrichit en espèces, quel que soit la catégorie ;
- Fonction de corridor. Le rôle joué par le corridor dépend de sa structure, de sa place dans le paysage et des caractéristiques biologiques des espèces végétales considérées. Plus la connectivité entre corridors est importante, plus les échanges augmentent.

Ces divers approches et constats nous permettent d'établir une hiérarchie au niveau de l'intérêt patrimonial parmi les habitats identifiés sur le site, décrite dans le tableau suivant.

Les habitats sont classés par ordre d'importance décroissante par rapport à leur statut réglementaire de protection, à la flore patrimoniale qu'ils peuvent abriter et au nombre de fonctions qu'ils exercent (plus il y a de fonctions, plus la fonctionnalité de l'habitat est importante).

Tableau 13 : enjeux des différents habitats recensés sur la commune de Fleurey-sur-Ouche

Habitat	Statut	Flore patrimoniale associée	Fonctionnalité par rapport à la végétation	Enjeux
Ripisylve et cours d'eau associé (G1.212 et C2.28/C2.34)	Habitat prioritaire Code Natura : 91E0*	Absence d'espèces protégées	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de moyenne dimension Corridor avec autres milieux	Fort
Pelouse pionnière xérophile sur dalle à Orpins (E1.11)	Intérêt communautaire Code Natura : 6110	Présence de l'Inule des montagnes, protégée au niveau régional	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de faible dimension Corridor avec autres milieux	Fort
Pelouse calcaire mésoxérophile à xérophile de versant (E1.27)	Intérêt communautaire Code Natura : 6210-3*	Présence de l'Inule des montagnes, de l'Orchis singe, de la Stipe pennée, protégées au niveau régional Cortège d'orchidées	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de moyenne dimension Corridor avec autres milieux	Fort

Habitat	Statut	Flore patrimoniale associée	Fonctionnalité par rapport à la végétation	Enjeux
Pelouse calcaire xérocline à Brome érigé (E1.262)	Intérêt communautaire Code Natura : 6210	Présence de l'Inule des montagnes, de l'Orobanche du thym, protégés au niveau régional Cortège d'orchidées	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de grande dimension Corridor avec autres milieux	Fort
Complexe de pelouses à Séslerie bleue (E4.4311)	Intérêt communautaire Code Natura : 6170-7	Présence de l'Inule des montagnes, protégée au niveau régional	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de faible dimension Corridor avec autres milieux	Fort
Falaises calcaires plus ou moins végétalisées (H3.21)	Intérêt communautaire Code Natura : 8210	Présence de la Stipe pennée, protégée au niveau régional	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de faible dimension Corridor avec autres milieux	Fort
Fruticée à Genévrier et Cerisier de Sainte-Lucie (F3.11)	Intérêt communautaire Code Natura : 5130	Présence de cortège d'Orchidées	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de grande dimension Corridor avec autres milieux	Fort
Hêtraie-chênaie-charmaie xérocline (G1.631)	Intérêt communautaire Code Natura : 9130-5	Présence du Lis martagon, espèce déterminante ZNIEFF	Forte Filtre physique et biologique Habitat refuge de très grande dimension Corridor avec autres milieux	Moyen
Hêtraie-chênaie mésoxérophile de versant (G1.661)	Intérêt communautaire Code Natura : 9150-4	Présence du Lis martagon, espèce déterminante ZNIEFF	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de moyenne dimension Corridor avec autres milieux	Moyen
Prairie maigre de fauche (E2.22)	Intérêt communautaire Code Natura : 6510	Présence de l'Orobanche du thym, protégée au niveau régional	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de grande dimension Corridor avec autres milieux	Moyen
Chênaie pubescente et sessiliflore xérophile calcaricole de versant (G1.71)	-	Présence de l'Inule des montagnes, protégée au niveau régional	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de moyenne dimension Corridor avec autres milieux	Moyen

Habitat	Statut	Flore patrimoniale associée	Fonctionnalité par rapport à la végétation	Enjeux
Chênaie pubescente de rebord de plateau (G1.71)	-	Présence de l'Inule des montagnes, protégée au niveau régional	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de faible dimension Corridor avec autres milieux	Moyen
Prairie humide à Vulpin de Rendle et prairie humide (E3.43)	-	Zone humide	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de faible dimension Corridor avec autres milieux	Moyen
Roselière à Baldingère et Glycérie flottante (C3.24)	-	Zone humide	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de très faible dimension Corridor avec autres milieux	Moyen
Pâturage extensif mésophile (E2.11)	-	-	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de très grande dimension Corridor avec autres milieux	Faible
Fourrés médio-européens sur sols riches (F3.11)	-	-	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de grande dimension Corridor avec autres milieux	Faible
Plantation de conifères exotiques G3.F2)	-	-	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de très grande dimension Corridor avec autres milieux	Faible
Petits bois anthropiques de feuillus et de conifères (G5.5)	-	-	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de moyenne dimension Corridor avec autres milieux	Faible
Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.2)	-	-	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de faible dimension Corridor avec autres milieux	Faible

Habitat	Statut	Flore patrimoniale associée	Fonctionnalité par rapport à la végétation	Enjeux
Haie, alignement d'arbres (FA)	-	-	Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de moyenne dimension Corridor avec autres milieux	Faible
Prairie sèche améliorée de fauche (E2.61)	-	-	Faible Filtre physique et biologique Habitat refuge de très faible dimension Corridor avec autres milieux	Négligeable
Vergers (G1.D4), jardins (I2.2), grands parcs (X11)	-	-	Faible Filtre physique et biologique Habitat refuge de très faible dimension Corridor avec autres milieux	Négligeable
Culture intensive (I1.1)	-	Présence potentielle de messicoles déterminantes ZNIEFF	Faible à moyen Filtre physique et biologique Corridor avec autres milieux	Négligeable à moyen si messicoles déterminantes
Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées (I1.5)	-	-	Faible Filtre physique et biologique Habitat refuge de très faible dimension Corridor avec autres milieux	Négligeable
Canaux navigables et emprises (J5.41)	-	-	Faible Filtre physique et biologique Corridor avec autres milieux	Négligeable
Eaux eutrophes (C1.3)	-	-	Faible Filtre physique et biologique Corridor avec autres milieux	Négligeable
Autres habitats	-	-	-	Sans objet

La carte n°13 localise les habitats dont l'intérêt patrimonial est avéré : habitat d'intérêt communautaire relevant de la directive habitat faune flore ou habitat assurant un nombre important de fonctions biologiques (zone humide).